



MISSION 3

Les mesures de prévention et de protection contre le bruit



Objectifs : Repérer au niveau collectif les mesures mises en œuvre pour lutter contre les nuisances sonores et proposer des mesures de protection contre le bruit.

Compétences travaillées

C3 - Expliquer un phénomène physiologique en lien avec une mesure de prévention.

C4 - Proposer une solution pour résoudre un problème.

Source des documents : PSE 1ere et Tale, Delagrave, Ed 2022

Document 4

La réglementation concernant la musique amplifiée

Les activités impliquant la diffusion de son amplifié à des niveaux sonores élevés (discothèques, salles de spectacles...)

Obligation de respecter un niveau sonore moyen maximum de 102 dB(A) et 118 dB(C), d'informer le public, de mettre à disposition gratuitement des protections auditives individuelles, d'enregistrer et d'afficher des niveaux sonores, de créer des zones calmes. (Décret n° 2017-1244 du 7 août 2017)



Les baladeurs numériques et smartphones, tablettes, etc.

La puissance sonore maximale de sortie d'un baladeur musical ne peut excéder 100 dB(A) et l'utilisateur doit être informé lorsque le niveau sonore dépasse 85 dB(A). Les appareils doivent également comporter un pictogramme et un avertissement.

Document 5

La lutte contre les nuisances sonores et bruits de voisinage

En vue d'assurer la tranquillité publique, le maire peut prendre des mesures pour limiter les bruits et lutter contre les nuisances sonores.

Extrait d'une brochure d'information en mairie

<p>BRUITS de voisinage</p> <p>Respect et tolérance, apprenons à bien vivre ensemble.</p>	<p>Bricolage, jardinage L'utilisation de certains appareils ou outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée.</p>	<p>En appartement Il faut éviter de porter des chaussures à talons ou à semelles dures, pour ne pas gêner les voisins du dessous.</p>	<p>Animaux domestiques Il existe des colliers anti-aboiement.</p>
	<p>Le fauteur de bruit, en cas de sanction, risque une contravention de 3^e classe (jusqu'à 450 €).</p>		

A partir des documents 4 et 5 :

M3-1 Identifier deux obligations mises en place en discothèque pour prévenir les affections liées au bruit.

C2 - Appliquer une démarche d'analyse dans une situation donnée.

M3-2 Expliquer ces obligations d'un point de vue physiologique.

C3 - Expliquer un phénomène physiologique en lien avec une mesure de prévention.

M3-3 Indiquer une mesure de prévention appliquée aux smartphones.

C4 – Proposer une solution pour résoudre un problème.

M3-4 Proposer une mesure de prévention collective qui devrait être appliquée par le maire de la ville, dans l'immeuble Darwin, pour lutter contre la nuisance sonore subie par les habitants.

C4 – Proposer une solution pour résoudre un problème.

M3-5 Indiquer comment pourrait être sanctionné le résident responsable du bruit dans l'immeuble Darwin.

C4 – Proposer une solution pour résoudre un problème.

Document 6

**La prévention,
un comportement civique**

Prévenir les sources de bruit est un comportement civique, c'est-à-dire, le comportement d'un bon citoyen. Cela permet de respecter la tranquillité et la santé de son voisinage.



A partir des documents 6 et 7 :

M3-6 Citer 3 comportements civiques permettant de prévenir les bruits de voisinage décrits dans le tableau ci-dessous.
C4 – Proposer une solution pour résoudre un problème.

Bruits de voisinage	Comportements civiques
Utilisation d'une perceuse	
Marcher en talon dans l'appartement	
Diffuser de la musique avec un niveau sonore très élevé chez soi	

Votre troisième mission touche à sa fin !



- 1- Je vérifie mes réponses, je dois être sûr de moi avant de demander la correction.
- 2 - Je m'autoévalue à l'aide de la correction donnée par l'enseignant.
- 3 - Je réalise le QCM ci-dessous pour décoder l'indice 3.

Les mesures de prévention et de protection contre le bruit

Retrouver le code secret qui vous aidera à ouvrir le coffre et à libérer le 3^{ème} indice en réalisant le QCM suivant :



	Chiffres du code secret			
	1	2	3	4
Question pour le Chiffre n°1 du code : Le niveau sonore d'un baladeur à pleine puissance ne peut dépasser	85dB	70 dB	60 dB	100 dB
Question pour le Chiffre n°2 du code : J'ai un comportement civique si	1	2	3	4
	J'utilise ma perceuse à 20h lorsque je rentre du travail	Je demande aux voisins de mettre des bouchons d'oreille lorsque j'utilise ma perceuse en fin de journée le soir	J'utilise ma perceuse aux horaires autorisés	Je propose à mon voisin de l'aider à percer son mur à 22h pour qu'il termine plus vite
Question pour le Chiffre n°3 du code : Je dois porter mes protections auditives	1	2	3	4
	Avant même d'arriver prêt d'une source de bruit	Une fois arrivé prêt d'une source de bruit	Après une heure d'exposition au bruit	Pas besoin de protection si le niveau sonore est max de 102 dB
Question pour le Chiffre n°4 du code : Ecouter de la musique à intensité très élevée dans un appartement	1	2	3	4
	Est interdit	Est autorisé mais réglementé	Est interdit le week-end	Est autorisé à n'importe quel moment le week-end



Code Secret : _ _ _ _

Vous avez réussi à reconstituer le code secret, il ne vous reste plus qu'à **flasher le QR Code suivant** et **saisir le code secret** reconstitué pour ouvrir le coffre-fort **contenant l'indice 3** :



Vous avez réussi ? **N'oubliez pas de noter l'indice 3 sur votre feuille de route !**



Nous arrivons à la fin de vos missions, toutes les missions ont été menées jusqu'au bout,

Bravo !

Il vous reste maintenant à rassembler tous les indices et à vous référer au **plan de l'immeuble Darwin** afin de **démasquer l'auteur de la nuisance** subie par les habitants de l'immeuble Darwin !



●●● L'auteur de cette nuisance sonore habite l'appartement N° _____